

Genre du véhicule Personenwagen	Marque J E N S E N	Type Interceptor II	Fiche d'homologation n° CH 0441 02
MOYENS D'IDENTIFICATION "Interceptor II" à l'avant sur grille du radiateur			
"125" = Direction à gauche) Préfixe au numéro de châssis et s. plaquette constructeur. "123" = Direction à droite) à droite, s. face int. de l'aile, sous le capot			
Numéro du châssis frappé à l'avant, s. support de l'essieu et s. plaquette constructeur Signe d'identification du moteur frappé "....12..." derr. n° moteur à gauche à l'AV s. bloc sous climatis. + Constructeur JENSEN MOTORS Ltd WEST BROMWICH (GB) Importateur Edgar SCHWYN, ZURICH.			
CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>s. roues arr.</u>		MOTEUR Genre <u>V - 8</u> Temps <u>4</u>	
Direction <u>gauche ou droite</u> Assistance <u>hydraulique</u>		Marque <u>CHRYSLER</u> Carbur. <u>B</u>	
Frein de service <u>Hydr. 2-circ. disques, av. assistance p. dépression</u>		Type <u>"....12...." (+)</u>	
Frein auxiliaire <u>Méc. disques, (pincés séparés) levier av.</u>		Position <u>à l'avant</u> Nombre cyl. <u>8</u>	
Frein stationn. <u>secteur, câble/tringle, s. roues arrière</u>		Alésage <u>107,95</u> Course <u>85,852</u>	
Transmission <u>Automate *</u> Nombre vit. <u>3</u>		Cylindr. <u>6286</u> cm ³ CV-Impôt <u>32,02</u>	
Blocage differ. <u>automate</u> Crochet rem. <u>-</u> Vitesse max. <u>220</u> km/h		CV-puiss. <u>325 (BHP)</u> à <u>4800</u> t/m	
CARROSSERIE Forme <u>Limousine</u> Nombre portes <u>2</u>		Refroidissement <u>Eau</u>	
Toit ouvert <u>-</u>		Bruit <u>75</u> dB (A) à <u>3600(3/4)</u> t/m	
Nombre de places : Total <u>4</u> ; AV <u>2</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>2</u> ; Places debout <u>-</u>		Amortissement bruit <u>2 pots échappement</u> <u>550 x 205 x 150mm</u>	
DIMENSIONS		POIDS	
Voie AV <u>1420</u> AR <u>1445</u> Diam. braquage G <u>11.2</u> DR <u>11.25</u>		Avant <u>900</u> Milieu <u>860</u> TOTAL <u>1760</u>	
Empattement <u>2667</u> (/ / /)		A vide <u>80</u> Arrière <u>200</u> <u>280</u>	
Dimensions ext. Dimensions int.		Poids total <u>980</u> <u>1060</u> <u>2040</u>	
Longueur <u>4740</u>		Garantie fabr. <u>2245</u>	
Largeur <u>1790</u>		Dimens. pneus <u>ER 70 VR 15</u>	
Hauteur <u>1346</u>		Charge p. essieu <u>1270(2,0)</u> <u>1270(2.0)</u>	
Porte à faux AV <u>793</u>		de l'ensemble	
AR <u>1280</u>		Poids maxi remorquable <u>-</u> kg	
lat. _____			

EQUIPEMENTEquipelement électrique 12 V

Feux de route 2/CIBIE E 2 **) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/CIBIE E 2 Feux de position 2/séparés
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électr. 1/air compr. Niv. sonore 92 (dB/A)
 Essuie-glace 2/électr. (2 vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/combines Catadioptrés 2 + 2/séparés§)
 Feux stop 2/combines Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 2/séparés au centre Marque rectangulaire/oblongue
 Rétroviseur 1/int. 1/ext. §) Indic. vitesse km/h +
 Indic. direction clign. 6/séparés, av. lampe-témoin (cpte-
teurs
 AV jaune latér. jaune AR jaune
 Avert. clign. oui, av. témoin Lampes de travail -
 Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type JENSEN Interceptor II
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 0441 02
 Forme de la carr. Limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 1760 Carburant B
 CV 32,02
 Charge utile - Cylindrée 6286 cm³
 Poids total 2245 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 125 / 5003

- +) Type du moteur : "....125.." = direction à gauche et "....123.." = direction à droite
 "....12. E" = Prescription gaz échappement USA pr. 1969 ou
 "....12. F" = Prescription gaz échappement USA pr. 1970.
- *) Transmission : Automate av. convertisseur de couple et boîte planétaire à 3 vitesses ;
 verrouillage mécanique sur position "P".
- ***) Feux de route : Marqués IGM 4675 HR Feux de croisement : Marqués IGM 4568 HC
- §) Modifié par l'importateur :
Catadioptrés : A l'origine, montés trop loin du bord ; il est monté 2 catadioptrés
 supplémentaires selon prescriptions.
Rétroviseur : Le rétroviseur à l'extérieur gauche est monté par l'importateur.

Lieu et date de l'expertise

ZURICH, 26.1.1970

La commission d'expertise